Nous reproduisons ici la **lettre ouverte de Pierre-Antoine de Chambrun à Ségolène Royal**, Ministre de l’écologie.
Le signataire de cette lettre ouverte à Mme la Ministre de l’écologie n’est, pas plus que l’OCE, hostile à l’élevage. Qu’il s’agisse d’élevage, d’eau turbide à cause de l’érosion, d’une carrière ou d’un site industriel, le « tout à la rivière » est une pratique désinvolte encore nettement majoritaire.

Chaque fois que l’homme a aménagé la nature pour ses besoins, il y a eu impact environnemental. Au XXIe siècle, il est temps d’appliquer des mesures réellement correctives au lieu de se retrancher derrière des procédures complexes et de chercher la fenêtre dérogatoire.

Ce qui est inacceptable pour l’OCE et que le signataire dénonce, c’est l’acharnement administratif sur le facteur de l’hydromorphologie alors que les autorités n’exercent pas le même niveau d’exigence et de pression sur les autres facteurs qui dégradent effectivement la qualité des masses d’eau.
Ce que la Cour des comptes avait aussi observé dans son rapport 2013 sur l’exercice de police de l’eau par l’ONEMA.
Objection restée sans effet sur le terrain, hélas.